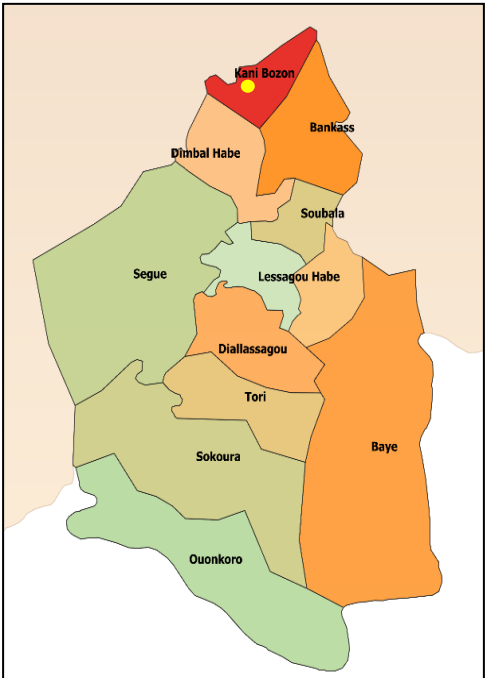


RAPPORT

Evaluation Rapide de Protection de Kani-Bonzon (Hameau Barassourou).

<p>Localité : Kani-Bonzon-Hameau de Barassourou</p> <p>Carte de la zone de l'ERP :</p>  <p>14° 08' 25" nord, 3° 37' 06" ouest.</p>	<p>Dernière mise à jour</p>	13/04/2021
	<p>Dates de l'ERP</p>	07 au 11/04/2021
	<p>Localités affectées</p>	<p>Région de : Mopti Cercle de : Bankass Commune de : Kani-Bonzon, Village d'accueil : Kani-Bonzon</p>
	<p>Population affectées</p>	<p>La population affectée par ce conflit est la communauté du hameau de Barassourou. Elle est essentiellement composée de Dogons qui tirent leurs sources de revenus de l'agriculture et de l'élevage qui sont leurs activités principales. Suite à l'évaluation multisectorielle du RRM réalisée en même temps que l'évaluation rapide de protection, le nombre de ménages déplacés s'élève à 62 ménages dont 368 personnes.</p>
	<p>Déclencheur de l'ERP</p>	<p>Cette évaluation a été déclenchée par la réception de l'alerte de la mairie de Kani-Bonzon partagée par le programme du mécanisme de réponses rapides (RRM) de NRC. L'alerte faisait cas de l'attaque du Hameau de Barassourou, commune de Kani-Bonzon dans le cercle de Bankass par des individus armés non identifiés. Le bilan de cette attaque selon la mairie faisait état de 500 têtes de bœufs emportées, six motos incendiées, des maisons et greniers brûlés. L'attaque a aussi engendré le déplacement de la population vers le chef-lieu de la commune de Kani-Bonzon. L'alerte a été Confirmée auprès du partenaire du Service Local de Développement Social et de Economie Solidaire de Bankass le 03 avril 2021.</p> <p>C'est suite à cette alerte qu'une équipe a été déployée le 07 avril 2021 pour une mission d'évaluation rapide de protection conjointe avec l'équipe RRM-NRC.</p>
	<p>Méthodologie</p>	<p>La méthodologie utilisée lors de cette évaluation rapide de protection a consisté à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 02 discussions de groupe avec les hommes de 25 à 40 ans, - 01 discussion de groupe avec les femmes 25 à 40, - 01 discussion de groupe avec les femmes de plus de 50 ans ;

		<ul style="list-style-type: none"> - 03 interviews avec les informateurs clés, - 04 interviews avec les informatrices clés. <p>L'équipe a aussi procédé à des observations directes sur le site de déplacement, au début et pendant toute la durée de l'évaluation.</p>			
	Résumé des problèmes rapportés	Vols de bétails et de biens matériels	Destruction et incendie de maisons et de greniers de vivres.	L'incendie/perte des documents d'état civils (CNI, AN etc...)	Détresse psychologique et émotionnelle généralisée
	Résumé de la situation et recommandations au Cluster Protection	<p>PRESENTATION DU CONTEXTE GENERAL :</p> <p>Le cercle de Bankass est l'une des zones de la région de Mopti la plus touchée par le phénomène des violences intercommunautaires. Ces violences se caractérisent par des attaques de village, des assassinats, des incendies de greniers et autres biens matériels.</p> <p>Le cercle de Bankass qui semblait trouver un relatif climat de stabilité dans les communes où des accords ont été signés avec les groupes armés fait face à une résurgence de nouvelles attaques dans sa partie orientale notamment dans la commune de Kani-Bonzon. Ces attaques ont été perpétrées par des hommes armés non- identifiés. Cette commune est l'une des premières à connaître ce phénomène des attaques liées au conflit intercommunautaire dans le cercle de Bankass. La plus récente s'est passée dans le hameau de Barassourou, village de Kani-Bonzon, site de ERP, faisant des dégâts énormes et forçant la population à se déplacer vers le chef de lieu de la commune.</p> <p>PRESENTATION/DESCRIPTION DU SITE DE L'ERP :</p> <p>La commune de Kani-Bonzon est limitée à l'Est par les communes de Koporo-Na (cercle de Koro) et Dourou (cercle de Bandiagara), à l'ouest par la commune de Ouou (cercle de Bankass), au nord par la commune de Doucoumbo (cercle de Bandiagara) et au sud par la commune de DimbalHabé et de Bankass. Son relief est marqué par de vastes falaises, des plaines argileuses et les Talwegs ligne imaginaire qui joint les points les plus bas d'une vallée et suivant laquelle s'écoulent les eaux) offrant ainsi des immenses possibilités de ressources naturelles.</p> <p>La commune de Kani –Bonzon est composée de 14 villages et de 09 hameaux avec une population estimée à 16 518 habitants dont 8 475 hommes et 8 043 femmes selon le recensement de la population du Service Local de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique et de l'Aménagement du Territoire (SLPSIAP) réalisé en 2016. La population est majoritairement</p>			

		<p>composée de Dogons et de peulhs. Au niveau scolaire, la commune dispose de 11 premiers cycles et 03 second cycles dont un à Kani-Bonzon ; 02 centres de santé communautaires (Cscm) à Kani-Bonzon, 04 Associations de Santé Communautaire (ASC) dont 01 dans le hameau de Barassourou. Il existe 04 puits à grands diamètres sur le site de (ERP) répartis entre les trois quartiers du site d'accueil des PDIs (02 à Yasso, 01 à Gono et 01 à Héré) et quelques sources d'eau naturelles non aménagées. L'économie est basée sur l'agriculture, l'élevage et l'artisanat. Le tourisme qui était l'un des secteurs lucratifs est affaibli par l'insécurité grandissante dans la zone.</p> <p>ACTION EN COURS :</p> <p>Les actions en cours pour soulager la souffrance de ces déplacés sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation multisectorielle des besoins des ménages réalisés par le RRM de NRC. - La prise en charge des enfants malnutris et la démonstration des techniques de préparation de la bouillie améliorée pour les enfants PDIs par l'équipe nutrition du partenaire COOPI. <p>RESUME DES RECOMMANDATIONS PRINCIPALES DE L'ERP :</p> <p>A l'issu de ERP, les recommandations principales sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Mettre en place et/ou renforcer les mécanismes de protection communautaire. – Faire le suivi régulier de l'environnement de protection. – Renforcer la résilience des ménages en soutenant les activités génératrices de revenus en vue de prévenir les risques de protection pouvant naitre de la recherche de moyens de subsistance. – Faciliter l'obtention des documents d'état civils (Carte Nationale d'Identité, Acte de Naissance, acte de mariage). – Faciliter les initiatives locales de médiation communautaire. – Renforcer la connaissance des communautés sur la COVID-19 et les gestes barrières en mettant à la disposition de la communauté des kits d'hygiène. 					
	<p>Niveau de l'alerte</p>	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 25%; background-color: #a0c0ff;">1 (Faible)</td> <td style="width: 25%; background-color: #008000;">2</td> <td style="width: 25%; background-color: #ffff00;">3</td> <td style="width: 25%; background-color: #ffa500;">4</td> <td style="width: 25%; background-color: #ff0000;">5 (Elevé)</td> </tr> </table>	1 (Faible)	2	3	4	5 (Elevé)
1 (Faible)	2	3	4	5 (Elevé)			

Thème de Protection	Résultat	Commentaires	Recommandations
<p>Sécurité, déplacement et protection générale</p>		<p>La situation sécuritaire reste préoccupante pour la communauté de Barassourou sur le site d'accueil. Les PDIs disent ne pas se sentir en sécurité car leur village de départ est situé à environ 3 kilomètres de la localité d'accueil. Elles disent craindre d'être attaquées à tout moment. Sur le site d'accueil, il y a un déficit de maisons pour héberger les PDIs. Certaines personnes passent la nuit dehors et d'autres s'abritent dans les grottes. Selon les participants des groupes de discussions les couches les plus vulnérables face à cette situation sont les femmes, les enfants et les personnes âgées à cause des conditions de déplacement car ils ont effectué le déplacement à pied de Barassourou à Kani en pleine nuit. Elles n'ont pu rien emporter avec eux en termes de vivres, d'habits et de matériels de couchage. Il ressort des groupes de discussions que l'attaque a causé l'incendie de 19 maisons et 12 greniers de vivres. Il y a eu aussi 01 bœuf tué et 27 autres bœufs, 405 petits ruminants, 04 ânes, 02 chevaux et 03 motos emportés. Deux (02) autres motos ont été également brûlées.</p> <p>Selon une informatrice clé, les femmes du village ont perdu, dans l'incendie d'une maison, l'argent de leur tontine d'un montant de 400 000 Francs CFA. Cet argent permettait aux femmes de mener des petites activités génératrices de revenus et leur permettaient aussi de prendre soin de leurs familles. Par ailleurs, la plupart des personnes déplacées affirment avoir perdus leurs documents d'état civils dans les incendies des maisons lors de l'attaque.</p> <p>Il faut noter que plusieurs communes du cercle de Bankass ont signé des accords de paix avec les groupes armés mais Kani Bonzon fait partie des communes qui n'ont pas encore signé d'accords avec les groupes armés. Il ressort des groupes de discussions que certains PDIs ont l'intention de retourner chez eux d'ici le début de l'hivernage afin de pouvoir cultiver</p>	<p>Aux autorités administratives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les mesures de police pour la sécurisation des personnes et leurs biens sur le site de déplacement. - Assurer les mesures de polices dans la zone de départ pour permettre le retour des PDIs avant la période hivernale afin de leur permettre de mettre en valeur leurs activités agricoles. <p>Aux acteurs humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la reconstitution des activités génératrices de revenus au bénéfice des femmes. <p>Aux acteurs de la documentation civile :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire des activités de sensibilisation et d'assistance en documentation civile.

		leurs champs si les conditions de sécurité le permettent.	
Cohésion sociale		<p>Il ressort des groupes de discussions que les PDIs vivent en bonne cohabitation avec la communauté hôte. Les PDIs et la communauté hôte sont membres du même groupe ethnique. Ils bénéficient aussi de l'aide des membres de la communauté hôte qui partagent avec eux leurs moyens de subsistance et leurs abris.</p> <p>Cette bonne cohabitation se manifeste aussi par le fait qu'en plus des soutiens mutuels, les femmes font les travaux domestiques comme aller chercher de l'eau et faire la cuisine ensemble car dans les pratiques culturelles c'est les femmes et les filles qui s'occupent de ces tâches ménagères.</p> <p>Il faut noter aussi qu'à l'origine, les PDIs de Barassourou viennent de ce village d'accueil ; ce qui semble avoir facilité leur acceptation par la communauté d'accueil.</p> <p>Comme mentionné plus haut, plusieurs localités ont signé des accords de paix avec les groupes armés, dans le cercle de Bankass, La négociation de ces accords de paix avec les groupes armés a permis à ces localités d'observer une situation sécuritaire relativement calme. La commune de Kani Bonzon ne s'est pas encore inscrit dans le cadre de ces accords ; ce qui justifie certainement les attaques répétées dans cette commune.</p>	<p>Aux acteurs de cohésion sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Appuyer les processus de négociation de paix communautaire en cours dans le cercle de Bankass. <p>Aux clusters abris/NFIs et sécurité alimentaires et moyens de substance :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Appuyer les communautés déplacées et d'accueil en kits abris et moyens de subsistance afin de prévenir les conflits pouvant naître de la trop grande pression sur les vivres et l'utilisation des maisons.
Protection de l'enfance		<p>Des informations recueillies lors des groupes de discussions, il ressort qu'aucun enfant n'a été touché physiquement ou blessé lors de de l'attaque.</p> <p>Les conditions de déplacement ont été difficiles et pénibles surtout pour les femmes et les enfants car le déplacement s'est effectué pour la majorité à pied afin de fuir les violences. Le nombre d'enfants déplacés de Barassourou est estimé à 45 enfants dont 25 filles et 20 garçons.</p> <p>Lors de cette évaluation il n'y a pas eu de remontée de cas d'enfant séparé ou non-accompagnés. Selon les informateurs clés, les enfants des PDIs de Barassourou fréquentent l'école de Kani-Bonzon. Ils sont au nombre de 20 dont 12 filles et 8 garçons.</p>	<p>Aux acteurs de la protection de l'enfance :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Apporter une assistance en kits vestimentaires pour les enfants.

		<p>Par ailleurs, l'équipe a constaté que sur le site d'accueil certains enfants ont la diarrhée, ils vomissent et toussent. Des cas d'insomnie et de cauchemars chez les enfants ont été signalés ; ce qui pourrait s'expliquer par une situation de détresse psychologique (voir recommandation dans la section « ressenti psychologique).</p> <p>La plupart aussi n'ont pas d'habits ni de chaussures ce qui les expose aux aléas climatiques surtout en cette période de canicule. Le centre de santé est accessible pour les enfants et les soins y sont gratuits.</p>	
Violences basées sur le genre.		<p>Selon les participants aux groupes de discussions, aucun cas de violences basé sur le genre n'a été identifié lors de l'attaque ou depuis l'arrivée dans le village d'accueil. Par contre, la communauté de Barassourou pratique le mariage précoce et l'excision depuis toujours. Ces pratiques sont ancrées dans les habitudes culturelles donc ne sont pas forcément liées à cette attaque même si elles constituent des cas de violences basées sur le genre.</p>	<p>Aux acteurs de VBG :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Faire des activités de sensibilisation sur les effets des pratiques néfastes du mariage précoce et l'excision et informer la communauté sur les services VBG disponibles.
Personnes à besoins spécifiques		<p>Lors des échanges avec les informateurs clés et les groupes de discussions, il a été rapporté que les femmes et les enfants restent les couches sociales les plus vulnérables. Les personnes à besoins spécifiques sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> – 01 homme vivant avec un handicap visuel âgé de 60 ans sans soutien car il vit seul. Sa vulnérabilité se caractérise par son handicap visuel, son âge et le fait qu'il ne bénéficie d'aucun soutien familial. – 01 homme vivant avec un handicap physique âgé de 65 ans sans le soutien Familial. – 03 femmes enceintes sans soutien car leurs maris partis en exode bien avant l'attaque. Dans la localité d'accueil, elles vivent seules sans soutien. 	<p>Aux acteurs humanitaires et particulièrement ceux ciblant les personnes handicapées et autres personnes vulnérables :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Assister les personnes à besoins spécifique en vivres, en cash et NFI. – Assurer l'accès aux soins de santé pour ces personnes à besoin spécifiques
Lutte anti-mine		<p>Il a été rapporté lors des échanges que le lendemain de l'attaque la communauté a découvert des engins explosifs improvisés. Il s'agit de 2 bidons de 2 litres connectés à 2 batteries de moto aperçues entre les villages de Gama et de Barassarou. Selon les informations des groupes de discussions</p>	<p>Aux acteurs de lutte anti-mine humanitaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Conduire des activités d'éducation aux risques des engins explosifs Improvisés (EEI) et les restes explosifs des guerres.

		<p>et les échanges avec les informateurs clés, les engins n’ont pas explosé et ont été déterrés par la milice de chasseurs traditionnels « Dozo ». Il n’y a pas de service spécialisé de déminage dans la zone. Les communautés ont besoin de sensibilisations sur l’éducation aux risques liés aux engins explosifs improvisés et les restes explosifs de guerre.</p>	
<p>Ressenti psychologique</p>		<p>Selon les informations rapportées lors des groupes de discussion, les impacts psychologiques de l’attaque sont toujours présents chez les PDIs et se manifestent par la tristesse, les mauvaises humeurs, l’insomnie, le manque d’appétit, les cauchemars chez les enfants et même les femmes.</p> <p>Les PDIs ne se sentent pas en sécurité et disent avoir peur d’être attaqués à tout moment car la localité de départ où il y a eu l’attaque se trouve à seulement 3 kilomètres du site d’accueil.</p> <p>En plus d’avoir perdu tous leurs biens matériels (vivres, maisons, cheptels, motos, téléphones etc...) lors de l’attaque, les PDIs de Barassourou sont très inquiets de leurs situations car ils ne savent pas si d’ici le début de l’hivernage ils pourront retourner chez eux. En plus des violences vécues, cette inquiétude constitue une source supplémentaire de détresse psychologique puisque l’agriculture est leur activité principale.</p>	<p>Aux acteurs humanitaires de prise en charge psychosociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apporter une prise en charge psychosociale individuelles ou collective aux personnes affectées par les violences.
<p>Terre, logement, propriété (LTP)</p>		<p>Sur le site d’accueil les PDIs n’ont pas encore évoqué le désir d’accéder à des terres cultivables car ils ne sont pas encore dans la période des cultures. Toutes fois selon les PDI s’il arrive qu’ils ne retournent pas avant la saison des cultures, la communauté hôte n’est pas opposée à leur faciliter l’accès à des petits lopins de terre pour cultiver car l’entraide fait parties de leurs valeurs culturelles. Dans la zone d’accueil, il n’y a pas de conflit foncier et si des cas se présentaient, ils seraient traités par la commission Foncière (COFO) de Kani-Bonzon.</p> <p>A signaler que rares sont les personnes qui ont des documents de propriété pour la sécurisation de leurs</p>	<p>Aux acteurs de Logement, Terre, Propriété et Ressources Naturelles (LTPRN)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire des sensibilisations sur l’importance et les procédures d’obtention des documents de propriété pour garantir la sécurisation des terres. <p>Aux acteurs abris/NFI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la reconstruction des maisons incendiées dans la localité d’origine pour faciliter l’accès des PDIs aux abris en cas de retour.

		<p>parcelles. Par contre elles ont été accueillies au sein de familles d'accueil. Il est à noter que sur le site de départ plusieurs maisons ont été incendiées donc même en cas de retour les PDI il y aura des problèmes d'accès au logement pour ceux dont les maisons ont été détruites.</p>	
<p>Accès aux services de base</p>		<p>Les services sociaux de bases sont accessibles, notamment le Cscm de Kani-Bonzon dont les soins sont gratuits à travers le partenariat d'appui de l'ONG-Muso. Il existe 01 pompe à motricité humaine (PMH) sur le site de départ, 01 puit traditionnel à grand diamètre non fonctionnel et 03 latrines traditionnels. Par contre sur le site d'accueil, il y a 04 puits à grand diamètre mais il n'y a pas de latrines. Les personnes font la défécation à l'air libre alors que cette pratique engendre des risques de protection pour les populations. Les enfants fréquentent l'école de Kani-Bonzon. Les PDIs fréquentent la foire hebdomadaire de Bankass qui est à une vingtaine de kilomètre de Kani Bonzon.</p>	<p>Aux acteurs WASH/Assainissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire des séances de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène - Construire des latrines d'urgence séparées par sexe avec des rampes d'accès pour les PDIs dans la localité d'accueil.
<p>Impact du COVID-19 sur l'environnement de protection</p>		<p>De l'apparition de la COVID -19 à la date du 12 avril 2021, selon le service de santé et d'hygiène publique le nombre de cas positifs au niveau national est de 12 002 personnes dont 345 décès et 7 166 guéris.</p> <p>Au niveau du cercle de Bankass, il y a eu 14 cas positifs diagnostiqués dont 02 décès. Par contre, aucun cas n'a été diagnostiqué à Kani-Bonzon ni dans le hameau de départ de Barassourou.</p> <p>Lors des groupes de discussions, les participants ont affirmé avoir appris l'existence de la COVID-19 et les différentes mesures barrières de prévention à savoir le lavage des mains au savon, la distanciation sociale, le port des masques, l'utilisation des gels hydro-alcooliques à travers les sensibilisations à la radio, la télévision et les réseaux sociaux. Cependant, malgré la connaissance des mesures barrières, l'équipe en charge de l'évaluation a observé qu'elles ne sont pas respectées car la plupart des personnes interrogées ne croient pas en l'existence de la maladie et n'accordent pas d'importance au respect des gestes barrières. Les pratiques et</p>	<p>Aux acteurs de la santé et de l'hygiène publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accentuer les sensibilisations sur l'importance des bonnes pratiques et le respect des gestes barrières contre la Covid-19 au niveau communautaire.

		<p>les us et coutumes aussi ne favorisent pas le respect des mesures barrières. Le lavage de mains au savon est exigé uniquement au Cscm.</p>	
<p>Autre</p>		<p>Les dégâts causés par l'attaque sont énormes sur les conditions de vie de la communauté de Barassourou. Des familles entières sont sans abris, sans nourriture et sont contraintes de faire face à des conditions de vie très difficiles. Selon les informateurs clés, le besoin alimentaire est une priorité absolue pour les personnes déplacées y compris les communautés d'accueil dont les stocks de vivres ont été impactés par le déplacement.</p> <p>Comme mentionné plus haut, le cheptel de la communauté déplacée a été dévastée pendant les violences.</p>	<p>Aux acteurs humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assister les ménages en vivres et NFI ; - Appuyer les PDIs à reconstituer leurs cheptels.